



COMITE DIRECTEUR

Réunion par mailing du 27/04/2020

Date d'affichage : le 29/04/2020

Sous la responsabilité de : M G Flouret

Les élus du Comité Directeur ont été consultés à la demande du président de la commission de gestion des compétitions.

La Commission de Gestion des Compétitions a travaillé sur les calculs des classements (quotients), suite à l'arrêt des compétitions et comme fixé par le COMEX (PV du 16/04/20).

Après simulation des mouvements, il y a 33 équipes (pour 30) en D1, 41 (40) en D2, 51 (50) en D3, 58 (60) en D4, 72 (70) en D5, 77 (80) en D6. 12 (10) D1 Futsal pour la saison 2020/2021 et sous réserve des réengagements. Donc des groupes à 13, à 11, à 10 voire à 9. Comme le permet le PV du COMEX du 16/04/20 (voir sur notre site ou le site de la FFF) et **uniquement pour la saison 2020/2021**, le CD peut décider de modifier le nombre d'équipes par groupe sans excéder le nombre de 14. Il a été proposé de passer à 36 (3x12) en D1 ce qui aura pour incidence de mettre tous les groupes en dessous à 10 (sauf en D7 où cela va dépendre des engagements). Pour la D1 Futsal passer à 12 sous réserve des réengagements.

Cela a été accepté à l'unanimité par les élus, donc la commission de gestion des compétitions va procéder aux mouvements de fin de saison en incluant ce résultat, les accessions (possibles administrativement) prévues et une seule rétrogradation par groupe avec ajout des rétrogradations administratives, forfait général.

Le Président :
M G FLOURET

Le Secrétaire Général,
M. D HARY